Coordinateur : ***Romuald DOHOGNE***
(Indre nature – rédacteur chapitre et encart)

Participants :

Sébastien BRUNET *(Nature 18)*
André DUTERTRE
Michel GERVAIS
Serge GRESSETTE *(Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre – Cen Centre)*
Étienne HÉRAULT *(Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine – SEPANT)*
Antonin JOURDAS *(Loiret nature environnement)*
Anne-Marie LAMY
Sylvain LARZILLIÈRE
Laurent LÉQUIVARD
Gabriel MICHELIN *(Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher – CDPNE)*
Yohan MORIZET *(Indre nature)*
Jean-Paul THÉVENIN
Anne TINCHANT *(Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine – SEPANT)*
Lionel TRIBOULIN
Eric SANSAULT *(Association naturaliste d'études et de protection des écosystèmes – ANEPE Caudalis)*

Citation :

Dohogne R. (coord.), 2013 – Liste rouge des Amphibiens de la région Centre : 371 - 383, *in* Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

© Y. Morizet

FAUNE

Amphibiens

La classe des Amphibiens est représentée en France par deux ordres : les Anoures et les Urodèles, qui constituent le super-ordre des Batraciens.

Il existe 12 espèces d'urodèles indigènes en France et cinq en région Centre. On peut également rajouter à cette liste le Triton de Blasius (*Triturus xblasii*) qui n'est pas une espèce proprement dite mais un hybride naturel et stérile entre un Triton crêté (*Triturus cristatus*) et un Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Sur les 22 anoures indigènes recensés en France, 12 sont présents en région Centre dont six espèces de « crapauds » Bombinatoridés (1 espèce), Alytidés (1 espèce), Pélobatidés (1 espèce), Pélodytidés (1 espèce) et Bufonidés (2 espèces), une espèce de « rainette » (Hylidés) et cinq espèces de « grenouilles » (Ranidés). Dans cette dernière famille, on distingue généralement les grenouilles dites « brunes » du genre *Rana* et les grenouilles dites « vertes » du genre *Pelophylax*. Le statut taxonomique de la Grenouille verte est particulier ; il s'agit d'un « klepton ». C'est un hybride fécond entre la Grenouille de Lessona et la Grenouille rieuse. Ces « kleptons » ont la capacité de se reproduire entre eux et de donner une descendance mais ils peuvent également se croiser avec des individus des deux espèces « parentes ».

Sous ces latitudes, la reproduction des Amphibiens passe toujours par un stade larvaire en milieu aquatique. Toutes les espèces pondent des œufs dans l'eau, excepté le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) dont le mâle garde les œufs sur son dos, à l'air libre, et les plonge dans l'eau quand ils sont prêts à éclore.

Les composantes écologiques des zones humides utilisées peuvent être plus ou moins caractéristiques en fonction des espèces : profondeur du milieu aquatique, qualité de l'eau, ensoleillement, richesse en végétation aquatique, présence de poissons ou fréquentation par les canards, nature des milieux terrestres périphériques ; autant de paramètres qui conditionnent le choix des Amphibiens pour leur site de reproduction.

Aspect historique

Le recueil des informations sur la répartition des Amphibiens de la région Centre est relativement irrégulier dans l'espace et dans le temps. Peu d'informations sont publiées et la majorité d'entre elles est détenue par les associations de protection de la nature sous forme de rapports d'études locales et de synthèses qui constituent le fonds documentaire de ces structures. Cette littérature, plutôt disparate et confidentielle, ne sera pas exposée de manière exhaustive mais sera plutôt présentée sous forme d'esquisse de l'état des travaux publiés, en considérant trois périodes principales :

– du XIXe siècle à 1980

On peut citer en particulier les travaux de Héron-Royer (1886) et de Rollinat (1880) pour la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Ces auteurs donnent de précieuses informations sur la présence ancienne des Amphibiens, plus particulièrement dans le sud de la région Centre, dans l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. Ensuite, jusqu'à la fin du XXe siècle, les publications deviennent encore plus rares.

— de 1980 à 2000

L'étude des Amphibiens connaît un timide regain d'intérêt et certaines structures comme la SEPANT, les Naturalistes orléanais et Perche nature par exemple, publient quelques synthèses départementales ou plus locales sur la répartition de ces espèces (Berger *et al.*, 1985 ; SEPANT, 1998). Aucune synthèse régionale sur la présence de ces espèces n'a été publiée et seul *l'Atlas de répartition des Reptiles et Amphibiens de France*, publié par la Société herpétologique de France (SHF) en 1989, permet d'avoir une vision globale, mais peu précise, de la distribution des Amphibiens à l'échelle de la région Centre.

— depuis 2000

Le développement des outils cartographiques et la mise en place de bases de données informatiques ont notamment permis d'initier de nouveaux travaux sur la répartition des Amphibiens. En 2006, Indre nature (Boyer & Dohogne, 2008) publie un atlas détaillé sur la répartition des Reptiles et Amphibiens du département de l'Indre.

Actuellement, aucune synthèse régionale sur la répartition des Amphibiens n'est à l'ordre du jour, cependant, l'approche globale de leur répartition régionale sera proposé dans le *Nouvel atlas de la répartition des Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine* pour la période 1990-2000 (SHF, à paraître). Les outils techniques permettent désormais d'établir des synthèses très abouties de la répartition et du statut de conservation de ces animaux et ces études sont en pleine expansion. En 2011, une étude spécifique a été menée sur deux secteurs de la région Centre afin d'y détecter le Pélobate brun — *Pelobates fuscus* (Duguet et Plana, 2011). En attendant une éventuelle synthèse régionale, deux atlas de répartition des Amphibiens sont en cours de rédaction dans l'Indre-et-Loire (SHT, SEPANT, ANEPE Caudalis) ainsi que dans le Loir-et-Cher (Loir-et-Cher nature, Perche nature et CDPNE). Enfin, en 2011 et 2012, d'importantes prospections batrachologiques ont été menées simultanément dans tous les départements de la région Centre. Elles s'inscrivent dans une phase test du programme d'étude « Carnet B », financé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre (DREAL Centre) et ont permis l'acquisition de nombreuses et précieuses données. Les espèces dont la répartition est la « mieux » connue, à cause du caractère rare et confiné de leurs populations, sont le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*). Pour la première espèce, des recherches spécifiques sont entreprises régulièrement dans l'Indre depuis 1999 (Indre nature), dans le Perche depuis 1993 (Perche nature) et dans le Cher depuis 2005 (APEB et Nature 18). Un Plan régional d'actions est d'ailleurs mis en œuvre depuis le début de l'année 2012 (Morizet, 2012). La seconde espèce est quant à elle suivie dans l'Indre depuis 1999 et dans le Loiret depuis sa découverte en 2010 (ONEMA).

Menaces spécifiques

Le déclin des Amphibiens est l'un des plus importants dans le monde, depuis plusieurs décennies, touchant même des espèces communes (ACEMAV, 2003). Ces animaux font actuellement partie des plus menacés de disparition à l'échelle mondiale, et cela, en raison du cumul de diverses causes très préoccupantes et complexes.

À l'échelle de la région Centre, la disparition généralisée des zones humides figure en première place des causes du déclin de la batrachofaune qui est très sensible à la fragmentation

des habitats et à l'isolement des populations. Ces tendances sont notamment illustrées par les résultats d'études sur le cas du Triton crêté. Chez cette espèce, la distance entre deux mares est la principale variable qui détermine ses probabilités de présence (Rannap *et al.*, 2009 *in* Jehle, 2011). Les populations de Triton crêté ont une chance élevée de survivre plus de 20 générations quand elles sont numériquement importantes (au moins 40 femelles) ou quand les mares de reproduction sont distantes de moins de 500 mètres les unes des autres (Halley *et al.*, 1996). Cependant, l'isolement trop important d'une population, dont l'effectif serait même élevé à l'origine, conduirait à son extinction en 50 ans (Griffiths & Williams, 2000 ; Griffiths, 2004).

Les Amphibiens anoures peuvent parcourir des distances importantes de séparation entre leurs habitats, parfois plus de deux kilomètres pour certains d'entre eux, comme le Crapaud commun (*Bufo bufo*), le Crapaud calamite (*Bufo calamita*), la Rainette verte (*Hyla arborea*) ainsi que les grenouilles du genre *Pelophylax*. Dans cette mesure, ils peuvent alors avoir une moindre sensibilité vis-à-vis de la fragmentation des habitats.

Certains aménagements fonciers à but agricole, par exemple le comblement des mares, l'assèchement des marais et le drainage des prairies humides, ont porté un coup très dur à la majorité des amphibiens, entraînant leur raréfaction, voire leur disparition de nombreux secteurs. C'est par exemple le cas du Sonneur à ventre jaune, très commun dans le département de l'Indre et au nord du Loir-et-Cher au début du XXe siècle et qui est maintenant l'un des amphibiens les plus rares de la zone d'étude (Rollinat, 1894 ; Boyer & Dohogne, 2008 ; Gervais, comm. pers.). Aujourd'hui, la perte et la fragmentation des habitats des Amphibiens sont telles que même ceux qui pourraient être potentiellement favorisés par les changements climatiques actuels comme le Pélodyte ponctué *(Pelodytes punctatus)* et le Crapaud calamite *(Bufo calamita)*, par exemple font partie des espèces qui subissent le déclin le plus marqué. Ces bouleversements ne sont pas toujours très anciens : ainsi, dans le cas de l'Indre, la majorité des drainages a été réalisée entre 1988 et 2000, c'est-à-dire après l'adoption de certaines réglementations telles que celles sur la protection de la nature de 1976, la Convention de Berne de 1979 et la Directive européenne habitat-faune-flore de 1992, dispositions réglementaires qui assurent la protection de tout ou partie des amphibiens de la région. Les informations précises pour la région Centre ne sont pas toujours disponibles, mais la disparition des habitats est un phénomène généralisé qui concerne tous les départements français. Ainsi, il ne reste aujourd'hui en France plus que 10 % des mares existant en 1900 ! De manière plus générale, la France a perdu 50 % de ses zones humides (prairies, marais, lagunes, mares…) entre 1960 et 1990 (Fustec et Lefeuvre, 2000). De 1990 à 2000, le phénomène s'est poursuivi : les prairies humides et les habitats de reproduction d'espèces menacées comme le Pélodyte ponctué ou le Crapaud calamite ont décliné de 30 % environ (Eau France, 2012).

Les Crapauds et Tritons souffrent également de la modification de la qualité de l'eau. Les substances chimiques dangereuses pour les Amphibiens sont nombreuses (PCB, phtalates, métaux lourds, insecticides organochlorés, pyréthrinoïdes) et certains désherbants réputés inoffensifs pour la nature sont loin de l'être pour les Amphibiens, chez qui ils sont responsables d'une baisse importante du succès de reproduction et parfois même de malformations. Concernant les nitrates, la norme de potabilité pour la consommation humaine est de 50 mg/l, mais cela est déjà trop élevé pour les Amphibiens. En deçà de ce seuil, ces animaux subissent déjà d'importants effets compromettant leur survie au stade larvaire et modifiant la qualité biologique de leurs habitats de reproduction.

Les Amphibiens sont également sensibles aux rayonnements ultraviolets qui, à des doses trop élevées ou combinées à des pollutions chimiques, peuvent être responsables de mortalités importantes à divers stades de développement (Blaustein *et al.*, 2003).

Enfin, deux espèces d'amphibiens d'origine exotique ont été introduites en région Centre : la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus)* et la Grenouille rieuse *(Pelophylax ridibundus)*,

dont l'impact négatif sur certaines espèces indigènes d'amphibiens est, soit avéré (prédation, hybridation…), soit soupçonné (concurrence). La Grenouille taureau a un impact direct sur les populations d'Amphibiens de par son régime alimentaire composé à 50 % d'anoures et d'urodèles mais également parce qu'elle est porteuse saine d'un champignon pathogène pour les Amphibiens, le *Batrachochytrium dendrobatidis*, qui provoque une maladie mortelle pour les Amphibiens locaux, la Chytridiomycose.

La présence de ce champignon dans le département du Loir-et-Cher est avérée, mais aucune mortalité d'espèces autochtones pouvant lui être attribuée, n'a été rapportée à ce jour dans la région. Depuis la découverte de la Grenouille taureau en 2002 dans le département, des actions de lutte et d'éradication sont menées par le Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron (SEBB), le Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), avec l'appui d'autres associations de protection de la nature pour une veille environnementale sur le département.

Méthodologie

Un groupe de travail a établi une première liste rouge régionale soumise en CSRPN en mai 2008. Ce travail a ensuite été repris en suivant le cadre méthodologique établi par l'UICN.

La première étape nécessitait la constitution d'une liste de tous les taxons de la région Centre, observés en milieu naturel. Diverses sources d'informations ont été consultées. Tout d'abord *l'Atlas des Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine* publié par la SHF en 1989 ainsi que la cartographie préliminaire de la nouvelle édition parue au printemps 2013. Les échanges réalisés entre les différents correspondants des associations de protection de la nature de la région Centre ont ensuite permis de vérifier cette liste composée de 21 taxons. La nomenclature retenue est celle utilisée dans la *Liste rouge des Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine* (UICN, MNHN, SHF, 2009).

Un premier tri a permis de supprimer de cette première liste toutes les espèces n'étant pas évaluables. Quatre espèces ont été classées dans la catégorie « Non applicable (NA) » en raison de leur origine exotique avérée ou d'un indigénat encore incertain :

— la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis* Boettger, 1874).

La présence de cette espèce en région Centre est particulièrement insolite en raison du fort éloignement des stations connues avec le reste de son aire de répartition. En effet, les populations les plus proches de la région Centre se situent dans le nord de la Dordogne à environ 120 km. En Petite Brenne, les premières mentions de cette espèce (Indre nature) datent de 1991. Ces données ont toutefois longtemps été négligées en raison de l'existence d'individus de Rainette verte dont la ligne noire, présente sur les flancs, était incomplète ; phénomène qui induisait des confusions possibles avec la Rainette méridionale. Sur la base de l'écoute du chant, d'autres mentions ont été rapportées depuis sur le même site, mais également dans d'autres points d'eau situés dans le même secteur géographique (D. Ingremeau et L. Spanneut). Toutefois ces dernières données sont restées invalidées jusqu'en 2011, où des photos très nettes et un enregistrement sonore (L. Spanneut) sont venus étayer de manière certaine l'identification de la Rainette méridionale dans le département de l'Indre. D'autres mentions de l'espèce ont également été rapportées ailleurs en région Centre. En 2006 à Vineuil (41) un individu est pris en photo (G. Sauvet), mais les recherches suivantes n'ont pas été fructueuses. En 2012 des photos et des enregistrements sonores ont été réalisés sur deux communes en Indre-et-Loire : Saint-Antoine-du-Rochet et Tours (A. Tinchant). L'espèce est-elle indigène en région ou bien ces observations correspondent-elles à des individus relâchés, volontairement ou non ? Le groupe d'experts a tendance à favoriser la deuxième hypothèse, mais à ce jour, le cas de la Rainette méridionale reste énigmatique en région Centre, faute d'informations suffisantes.

— la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus* Show, 1802).

Une petite population de cette grande espèce nord-américaine est connue depuis 2002 en Sologne (Chaumont-sur-Tharonne et Neung-sur-Beuvron) mais son introduction remonterait au début des années 1990 (Michelin, 2012). Un programme d'éradication dirigé par le CDPNE a été entrepris de 2009 à 2013 (Michelin, 2012). L'espèce a également été signalée en Eure-et-Loir (Dutertre, comm. pers.) sur les communes de Coudray-au-Perche (en 2003, un individu naturalisé) et à Souancé-au-Perche (en 2010, un individu conservé dans l'alcool).

— la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus* Pallas, 1771).

L'espèce est indigène dans le nord-est de la France mais depuis les années 1960 ou 1970 elle s'est largement répandue à travers le reste de l'hexagone, jusqu'en région Centre. De très nombreuses introductions accidentelles seraient à l'origine de cette récente expansion : animaux issus de jardineries, de laboratoires universitaires ou de centres de formations, etc. Elle est aujourd'hui notée dans les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret où des populations importantes se rencontrent dans les vallées des principales rivières ainsi que dans les plans d'eau de leurs lits majeurs.

— Le Triton de Blasius (*Triturus xblasii* De l'Isle, 1862).

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une espèce mais d'un hybride naturel entre le Triton crêté et le Triton marbré. L'aire commune de répartition des espèces parentes recouvre une partie significative de la région Centre et le Triton de Blasius pourrait y être potentiellement assez répandu, malgré les rares observations rapportées dans l'Indre et l'Indre-et-Loire. Ce taxon est stérile et de fait, son statut ne peut être évalué dans une liste rouge selon la méthodologie UICN.

Le statut de deux taxons indigènes n'a pas pu être évalué en raison du manque de données disponibles sur leur répartition : la Grenouille de Lessona — *Pelophylax lessonae* (Camerano, 1882) et la Grenouille verte — *Pelophylax* kl. *esculenta* (L., 1758).

L'identification des grenouilles du genre *Pelophylax* est très complexe, tout particulièrement entre la Grenouille de Lessona et la Grenouille verte. Pour ces espèces, les critères d'identification morphologique habituellement utilisés pour les déterminer ne sont pas clairement établis et ne sont pas suffisamment discriminants. En région Centre, la Grenouille de Lessona doit très probablement être bien plus présente que la Grenouille verte, mais le manque d'informations fiables sur la répartition et le statut de cette dernière ne permet pas d'établir un classement dans la liste rouge.

À ce stade de l'évaluation, il reste 17 espèces dont le statut peut être évalué. Les données, anciennes et récentes, disponibles en région Centre ne permettent pas d'évaluer précisément la taille des populations et leur évolution. Dans la majorité des cas, l'évaluation s'est faite en s'appuyant sur la zone d'occupation de chaque espèce, c'est-à-dire la plus petite superficie cruciale pour la survie, à tous stades, des populations existantes de l'espèce. Celle-ci a été faite en consultant les associations de protection de la nature qui gèrent des bases de données naturalistes informatisées. Les informations sur la répartition des Amphibiens sont très hétérogènes et dépendent des choix d'orientation des études dans les diverses structures. Ainsi, une première proposition de classement a été établie et soumise pour avis aux différents naturalistes régionaux compétents en batrachologie qui ont souhaité participer au groupe de travail.

Lors de cette évaluation, des informations sur la répartition extrarégionale des espèces, initialement classées en catégories menacées (« En danger critique – CR », « En danger – EN », « Vulnérable – VU ») ou « Quasi menacées (NT) » ont permis de mieux situer les populations dans un contexte géographique plus global : limites de répartition, isolat de population, continuité plus ou moins large des populations, espèce favorisée ou non par les évolutions climatiques récentes. Pour ce faire, les synthèses régionales ou, à défaut, la synthèse nationale (SHF, 1989 et le site de l'INPN) ont été consultées. Les données, d'ordre global, sur la dynamique générale des populations limitrophes ont également été recherchées.

Les Amphibiens font partie des espèces les plus menacées à l'échelle mondiale et européenne et c'est également le cas en France, principalement en raison de dégradation rapide et de la fragmentation de leurs habitats terrestres et aquatiques. C'est pourquoi la « fragmentation sévère » des habitats a été souvent utilisée pour justifier le classement final des espèces.

Le statut des espèces étudiées est soit stable, soit en déclin. Aucune ne se porte « mieux » et aucune espèce n'a vu son statut initial rétrogradé. Certaines espèces ont vu leur statut remonté d'une catégorie : de « Préoccupation mineure (LC) » à « Quasi menacée (NT) » ou de « Vulnérable (VU) » à « En danger (EN) », notamment en fonction de la régression drastique et toujours active des habitats et de l'absence ou du mauvais état de conservation des populations périphériques à la région Centre.

Bilan de la liste

En résumé, 17 espèces ont été soumises à l'évaluation, et classées de la manière suivante dans les différentes catégories :

- disparue en région (RE) : 0 espèce ;
- en danger critique (CR) : 1 espèce ;
- en danger (EN) : 2 espèces ;
- vulnérable (VU) : 3 espèces ;
- quasi menacée (NT) : 4 espèces ;
- préoccupation mineure (LC) : 6 espèces ;
- données insuffisantes : (DD) : 1 espèce.

4 espèces sont classées en catégorie « Non applicable (NA) » : deux espèces introduites, une espèce dont l'indigénat est encore douteux et un hybride naturel stérile.

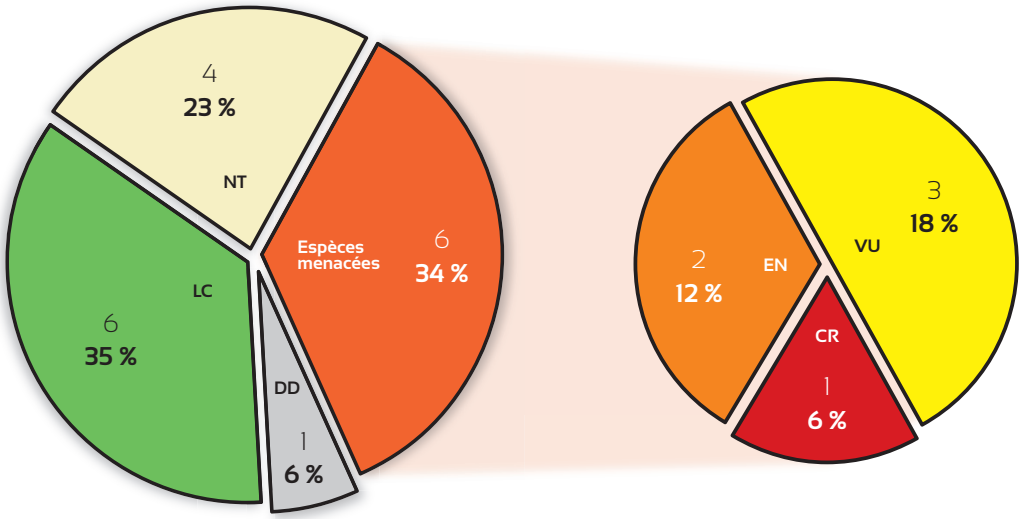

Figure 1

Répartition des espèces d'amphibien de la région Centre, en fonction de leur catégorie de menace (catégorie « NA » exclue).

Pélobate brun

CR

Pelobates fuscus (Laurenti, 1768) © Y. Morizet

Cette espèce peut être considérée comme une singularité faunistique de la région Centre en raison de sa très grande rareté et de l'isolement des deux seules populations connues. La population la plus proche, extérieure à la région se situe en Alsace.

Un site de reproduction avait été découvert en Brenne en 1984 (Dubois, 1984) puis en 2001 l'espèce y était de nouveaux observée (Thirion *et al.*, 2001). Depuis, des recherches ont été effectuées par Indre nature (Boyer, 2004, 2008, Morizet 2009, 2010, 2011). Chaque année différentes méthodes sont testées : écoutes, recherches de larves ou d'adulte en phase aquatique et terrestre, hydrophones, pièges flottants. Malheureusement, devant la faiblesse de la population et la taille du site, toutes ces méthodes restent peu efficaces, cinq pélobates brun chanteurs étant entendus chaque année en moyenne. Une autre technique, déjà utilisée pour d'autres espèces par exemple la Grenouille taureau en Sologne (Michelin *et al.*, 2011), est actuellement en cours d'expérimentation dans l'Indre et dans le Loiret, il s'agit de l'ADN « environnemental ».

rédacteurs :
Romuald DOHOGNE

La recherche de cette espèce est en effet peu aisée. Le chant du mâle, émis sous l'eau et peu audible peut s'entendre, dans de bonnes conditions, à une douzaine de mètres de distance. De plus, les sites fréquentés par cette espèce le sont également par des amphibiens beaucoup plus bruyants que sont la Rainette arboricole (*Hyla arborea*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*), ce qui complique d'autant la détection du Pélobate brun. Ce dernier est également très discret en phase terrestre. Les individus passent la majeure partie de leur temps enfouis dans le sol et leur recherche dépend des épisodes pluvieux durant lesquels ils peuvent « émerger » en grand nombre.

La population connue en Brenne s'étend sur environ 700 m autour du site initialement découvert en 1984 et comprend principalement deux queues d'étangs et deux mares. Le second site se situe dans le Loiret, dans le lit majeur de la Loire. Découvert en 2010 par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques du Centre (ONEMA 45), la population de ce dernier site est suivie depuis 2012 par Loiret nature environnement. Plusieurs dizaines d'individus chanteurs y ont été entendus et observés dans plusieurs mares, dans un rayon d'environ 500 m.

Le Pélobate brun était pourtant bien représenté dans la région au XIXe siècle, et son déclin a été particulièrement rapide. Héron-Royer (1886) signalait l'avoir capturé en grand nombre au bord de la Loire entre Limeray et Négron en Indre-et-Loire, mais il était également signalé sur les rives du fleuve ailleurs en Indre-et-Loire ainsi que dans le Loiret (Lescure, 1984). Plus récemment, ce crapaud était encore signalé dans les Landes de Cravant près de Chinon en 1980 (Couderc, 1998) mais le milieu s'est largement refermé et il pourrait avoir désormais disparu.

D'après les maigres observations recueillies lors des campagnes de recherche régulièrement menées depuis 2002, la population de Pélobate brun de Brenne n'apparaît pas florissante. Les observations d'adultes sont très rares et les preuves de reproduction, telles que ces deux pontes découvertes en 2007, le sont encore plus. La population de Pélobate brun connue en Brenne apparaît donc dans un état de conservation particulièrement préoccupant. Pour la population du Loiret, les résultats de l'année 2012 sont par contre très encourageants. Ce site présenterait des densités de pélobates bruns encore jamais observées en France et la probabilité de trouver d'autres sites occupés par l'espèce aux alentours est importante.

rédacteur :
Romuald DOHOGNE

Amphibiens

Liste validée par le CSRPN et le Comité français de l'UICN

URODÈLES

SALAMANDRIDÉS

CD_NOM

VU ***Ichthyosaura alpestris*** (Laurenti, 1768) — Triton alpestre — *444430*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || CBE/III – PN/art3

B2 ab(iii) À l'échelle de la France, cette espèce accuse actuellement un retrait de son aire de répartition du sud vers le nord et se trouve en limite sud-ouest de répartition en région Centre. Comme pour le Triton ponctué, le déclin du Triton alpestre dans la région est en lien avec l'atlantisation récente du climat local (LE ROY LADURI, 1967) ce phénomène étant accentué de manière très importante par la disparition et la fragmentation de ses habitats de prédilection (réseaux de mares et de haies). Cette espèce est absente du Cher et de l'Indre et l'essentiel de sa répartition apparait centré sur le Loir-et-Cher. Ce triton est très rare en Indre-et-Loire et les stations connues dans le Loiret et l'Eure-et-Loir sont majoritairement isolées entre elles. ***(ill. p. 383).***

LC ***Lissotriton helveticus*** (Razoumowsky, 1789) — Triton palmé — *444432*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || CBE/III – PN/art3

EN ***Lissotriton vulgaris*** (L., 1758) — Triton ponctué — *444431*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/II et IV – CBE/III – PN/art3

B2 ab(iii) Cette espèce est ici en limite sud de répartition et se trouve être le deuxième amphibien le plus rare de la région Centre. Les quelques populations connues se localisent dans tous les départements mais elles sont toutes très isolées les unes des autres, sans aucune possibilité d'échange génétique. La présence de cette espèce peut être qualifiée de relictuelle et d'anecdotique à l'échelle régionale. Comme de nombreuses espèces en limite de répartition, ses exigences en termes d'habitat sont assez élevées et la fragmentation dramatique du réseau de mares, toujours d'actualité, précipite d'autant plus vite le déclin de cette espèce actuellement défavorisée par les changements climatiques récents qui tendent à faire reculer sa répartition vers le nord. La rapidité et l'orientation de ce retrait à l'échelle de la région Centre et de la France rendent caduques les éventuelles possibilités d'apports d'individus en provenance des départements de l'Eure et de l'Orne où l'essentiel des populations se trouvent à des distances trop importantes.

LC ***Salamandra salamandra*** (L., 1758) — Salamandre tachetée — *92*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || CBE/III – PN/art3

NT ***Triturus cristatus*** (Laurenti, 1768) — Triton crêté — *139*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/II et IV – CBE/II – PN/art2

pr. B2 ab(iii)

VU ***Triturus marmoratus*** (Latreille, 1800) — Triton marbré — *163*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/IV – CBE/III – PN/art2

B2 ab(iii) Cette espèce méditerranéo-atlantique devrait théoriquement être favorisée par les évolutions climatiques récentes qui tendent vers une atlantisation du climat d'une partie importante du territoire national. Cependant il n'en est rien et la très large disparition des mares et du réseau de haies sont au contraire responsables du déclin de cette espèce et aux distances de déplacement limitées de ses limites nord-est de répartition vers le sud et l'ouest. En région Centre, l'espèce est en limite de répartition. Elle est absente d'Eure-et-Loir, très rare dans le Cher et localisée en Indre-et-Loire, Loiret et Loir-et-Cher. Sa principale zone de présence se situe dans le sud de l'Indre ; ici pourtant le Triton marbré est confronté, comme le Sonneur à ventre jaune, à la disparition et à la fragmentation de son habitat : drainage des prairies, disparition des mares, arrachage des haies.

NA ***Triturus cristatus* x *T. marmoratus*** — Triton de Blasius

CBE/III – PN/art3 ||

ANOURES

ALYTIDÉS

CD_NOM

NT ***Alytes obstetricans*** (Laurenti, 1768) — Alyte accoucheur — *197*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/IV – CBE/II – PN/art2

pr. B2 ab(iii)

BOMBINATORIDÉS

CD_NOM

VU ***Bombina variegata*** (L., 1758) — Sonneur à ventre jaune — *212*

LR/FR/VU (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/II et IV – CBE/II – PN/art2

B2 ab(iii) La dynamique actuelle de régression de cette espèce a des similitudes avec celle du Triton alpestre et du Triton ponctué. D'origine continentale, elle est en déclin depuis environ une centaine d'années en région Centre ainsi qu'en France et son retrait se fait du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est (Lescure *et al.*, 2011). Sa limite ouest de répartition passe actuellement par la région Centre. Elle est présente dans l'Indre, le Cher et le Loir-et-Cher où une unique population est connue. Les principales populations se situent dans le sud de l'Indre et du Cher et les quelques autres sont toutes extrêmement isolées et menacées de disparition à court terme. Pourtant considérée comme très commune il y a un peu plus d'un siècle (Rollinat, 1894) le déclin de l'espèce est dramatique en région Centre et se poursuit encore aujourd'hui, même dans ses principaux foyers de présence relictuelle : le sud de l'Indre et le sud du Cher. Dans ces foyers, le bocage a disparu de 32 % de 1950 à 2006 et cette régression est toujours d'actualité. Ce cas est identique pour les réseaux de mares, de prairies humides et de fonds tourbeux habituellement utilisés par l'espèce. Son déclin est également important à l'échelle de l'hexagone, comme l'illustre son classement en catégorie « Vulnérable (VU) » dans la liste rouge des Amphibiens et des Reptiles de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2009). ***(ill. p. 381).***

PÉLOBATIDÉS

CD_NOM

CR ***Pelobates fuscus*** (Laurenti, 1768) — Pélobate brun — *240*

LR/FR/EN (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/II et IV – CBE/II – PN/art2 – PNVME

B2 ab (i,ii,iii) Cet amphibien est le plus rare de la région Centre et seulement deux populations sont actuellement connues. La première a été découverte en 1984 en Brenne (Dubois, 1984) dans le département de l'Indre et la deuxième a été trouvée par l'ONEMA dans la vallée de la Loire dans le département du Loiret. Ces populations sont remarquables par leur isolement (environ 100 km entre elles) et les populations extrarégionales les plus proches se situent à plusieurs centaines de kilomètres en Alsace (Thiriet & Vacher, 2010). La présence de ce crapaud en région Centre peut être qualifiée d'anecdotique et de relictuelle suite à un déclin rapide et de très large ampleur à l'échelle de la France depuis au moins la fin du XIXe siècle (Lescure, 1984). Cette situation est telle que le Pélobate brun est classé « En danger (EN) » dans la liste rouge des Amphibiens de France (UICN *et al.*, 2009). ***(Voir aussi p. 377-378).***

EN ***Pelodytes punctatus*** (Daudin, 1802) — Pélodyte ponctué — *252*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || CBE/III – PN/art3

A2 ac Cette espèce est l'une des plus rare de la région et les quelques populations connues sont très majoritairement isolées les unes des autres. Elles sont tout particulièrement menacées par la disparition de leurs habitats de prédilection, prairies inondables et marais, qui est toujours à l'œuvre aujourd'hui. Le déclin de l'espèce apparait très rapide et a lieu également en Brenne qui est pourtant sa principale zone de présence et où il a disparu de presque 50 % des communes ces 10 dernières années. Ce déclin très important est aussi à l'œuvre à l'échelle nationale (ACEMAV, 2003) malgré les évolutions climatiques récentes qui tendraient naturellement à favoriser cette espèce mediterranéo-atlantique. Les foyers de présence relictuelle de la région Centre sont isolés de tous contacts avec les quelques rares populations périphériques à la région Centre qui sont également dans un état de conservation très préoccupant. ***(ill. p. 383).***

HYLIDÉS

CD_NOM

LC ***Hyla arborea*** (L., 1758) — Rainette verte — *281*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/IV – CBE/II – PN/art2

NA ***Hyla meridionalis*** Boettger, 1874 — Rainette méridionale — *292*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/IV – CBE/II – PN/art2

BUFONIDÉS

CD_NOM

LC ***Bufo bufo*** (L., 1758) — Crapaud commun — *259*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || CBE/III – PN/art3

NT ***Bufo calamita*** Laurenti, 1768 — Crapaud calamite — *267*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/IV – CBE/II – PN/art2

pr. B2 ab(iii)

RANIDÉS

CD_NOM

LC ***Pelophylax* kl. *esculentus*** (L., 1758) — Grenouille verte — *444440*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/V – CBE/III – PN/art5

DD ***Pelophylax lessonae*** (Camerano, 1882) — Grenouille de Lessona — *444441*

LR/FR/NT (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/IV – CBE/III – PN/art2

NA ***Pelophylax ridibundus*** (Pallas, 1771) — Grenouille rieuse — *444443*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) || DH/V – CBE/III – PN/art3

© F. Sarcoult / ANIPE Cavalis

© E. Sansault / ANEPE Caudalis

VU

Sonneur à ventre jaune

p. 380

Bombina variegata (L., 1758)

LC ***Rana dalmatina*** Fitzinger *in* Bonaparte, 1838 — Grenouille agile — *310*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| DH/IV – CBE/II – PN/art2

NT ***Rana temporaria*** L., 1758 — Grenouille rousse — *301*

LR/FR/LC (2008) – LR/EU/LC (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| DH/V – CBE/III – PN/art 5 et 6

pr. B2 ab(iii)

NA ***Lithobates catesbeianus*** (Shaw, 1802) — Grenouille taureau — *444435*

LR/FR/NA (2008) – LR/EU/NA (2012) – LR/MD/LC (2012) ||| CITES/B – SIUE – CBE/III – IIV/art 2 et 3

Triton alpestre
p. 379
Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)

Pélodyte ponctué
p. 380
Pelodytes punctatus (Daudin, 1802)